

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE SELESTAT-ERSTEIN**

COMMUNE D'OSTHOUSE

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 mars 2024

sous la présidence de Monsieur Christophe BREYSACH, Maire,

Nombre de conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 11

Procuration : 1

Monsieur Philippe MALEVERGNE donne procuration à Monsieur Christian KRETZ

Absents: Messieurs Eric BAUMERT et Renaud WILLER

Secrétaire de séance : Madame Angèle MULLER

Auditeurs : 0

La séance est ouverte à 20h15 par le Maire qui salue les conseillers présents.

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 janvier 2024

Approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du compte de gestion 2023

Le conseil municipal déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur municipal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

A l'unanimité des membres présents.

3. Approbation du compte administratif 2023

Le Compte Administratif de l'exercice 2023 est soumis au conseil municipal qui, sous la présidence de, Monsieur Christian KRETZ, 1er adjoint, donne acte de sa présentation.

Ce Compte Administratif se résume comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes : 928 373,24€

Dépenses : 750 451,11€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes : 392 845,81€

Dépenses : 199 752,80€

Résultats de l'exercice 2023 : 371 015,14€

Résultat de clôture de l'exercice 2023 : 641 332,12€

Le conseil municipal,

APRES avoir obtenu les explications et justifications nécessaires,

RECONNAIT la bonne gestion de la comptabilité communale,

VOTE et APPROUVE, en l'absence de Monsieur le Maire qui s'est retiré, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

A l'unanimité des membres présents.

4. Choix du maître d'œuvre pour les travaux énergétiques mairie-école

Après avoir entendu l'exposé de monsieur Emmanuel SCHNELL, adjoint au Maire,

Le conseil municipal

APRES EN AVOIR DELIBERE,

RETIENT et APPROUVE mez'O pour la maîtrise d'œuvre de la rénovation énergétique mairie/école pour un montant de 39 800,00 € HT

AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent

A l'unanimité des membres présents

5. Approbation de l'estimation des travaux énergétiques mairie-école

Monsieur SCHNELL, adjoint au Maire, présente aux membres du conseil municipal l'estimation des travaux effectués par le maître d'œuvre dans le cadre des travaux de rénovation énergétique mairie/école.

L'ensemble des travaux, maîtrise d'œuvre comprise, s'élève à 412 450,25€ HT.

Il présente également le plan de financement ci-dessous pour ce projet :

Dépense travaux	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Travaux estimatifs	412 450.00 €	ETAT: fonds Vert	152 400.00 €	37%
		Région: Climaxion	82 000.00 €	20%
		CeA: fonds Communal	95 500.00 €	23%
		Autofinancement	82 550.00 €	20%
		Total	412 450.00 €	100%

Le conseil municipal :

ENTENDU l'exposé de Monsieur SCHNELL

ET APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE l'estimation des travaux ainsi que le plan de financement

AUTORISE le Maire à solliciter les subventions à l'Etat, la Région et la Collectivité Européenne d'Alsace

AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent

A l'unanimité des membres présents

6. Travaux de chauffage au presbytère

La chaudière gaz du presbytère ne fonctionnant plus et ne pouvant être réparée, elle doit être remplacée. Monsieur SCHNELL a demandé plusieurs devis à différentes entreprises et les présente aux membres du Conseil Municipal.

- Bouygues pour un total de 2 990,00 € HT
- Axima pour un total de 3 350,00€ HT

Le Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

RETIENT,

Bouygues pour un total de 2 990,00 HT

AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent

A l'unanimité des membres présents

7. Divers

- A. Monsieur METZ Bernard informe l'Assemblée qu'il aimerait mettre en place différentes activités pour les retraités (randonnées...) A ce jour, deux après-midis « randonnée » ont été organisées et ont rencontré un vif succès.

- B. Monsieur KRETZ rappelle qu'un marquage zone bleue est prévu sur les parkings de l'Eglise rue du Château et rue des Pierres. Un arrêté de stationnement sera pris par le Maire pour un stationnement limité à 2 heures, de 8h00 à 19h00, 7 jours sur 7 sur l'ensemble des emplacements, y compris les places réservées aux handicapées.

C. Plusieurs associations ont changé de présidence ces dernières semaines, à savoir :

Madame KOENIG présidente du Conseil de Fabrique,
Monsieur Pierre KRETZ président de l'association des producteurs de fruits,
Madame Barbara KLEIN présidente du Club des cavaliers.

D. Mme RINN, adjointe au Maire, invite les membres du Conseil à participer à l'Osterputz du 23 mars et informe l'Assemblée que les conseillers du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) participeront à une rencontre avec les jeunes du CMJ de Hipsheim autour d'activités foot, jeux de société.... et remercie Madame FRIEDMANN, adjointe au Maire d'Hipsheim, pour l'invitation.

E. Mme RINN informe l'Assemblée de l'ouverture, pour la rentrée de septembre 2024, d'une nouvelle classe à l'école primaire.

CLOTURE DE LA SEANCE 22H30